



> INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL
> PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

CORNICHES DU DUFFRE ET DE LA MONTAGNE DE L'AUP - VERSANT SUD DES MONTAGNES DE DINDARET ET DE PEYRE GROSSE - SERRE EMBOUC



Identifiant national : 930020087
Ancien n° régional : 05-100-208

Type de zone :
Zone continentale de type 1

Année de description : 2003
Année de mise à jour : 2020

> Rédacteurs

Armelle BENOIT, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Emilie RATAJCZAK, Jérémie VAN ES, Sonia RICHAUD, Lionel QUELIN

> Données générales

Communes : Bruis (05024), Épine (05048), Montmorin (05088), Pierre (05102)
Département : Hautes-Alpes (05)
Altitudes : 847 à 1757 mètres
Superficie : 1049,74 hectares
ZNIEFF Type 2 parent : Aucune



> L'inventaire des ZNIEFF



L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de délimiter les espaces d'intérêt écologique majeur sur le territoire régional. Initié en 1982, ce programme concerne l'ensemble du territoire français, le Muséum National d'Histoire Naturelle en assure la validation nationale. En région PACA, l'inventaire est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est mis en œuvre par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en assure le secrétariat scientifique, en s'appuyant sur le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel.

L'inventaire fait l'objet d'un effort d'amélioration en continu pour intégrer les connaissances nouvelles et les évolutions majeures du territoire. Un programme d'actualisation par département a été engagé en 2016. Les études comprennent une analyse des zonages qui peuvent conduire à des modifications plus ou moins importantes (création ou suppression de zones, correction, évolution, fusion de ZNIEFF interdépartementales notamment). Les fiches descriptives sont reprises en cohérence. La date de dernière mise à jour de la zone figure en haut à droite de cette fiche.



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Extrait de l'inventaire des ZNIEFF de PACA disponible sur le site de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
Document réalisé par le CEN PACA le 07/10/2021



Cartographie



- znieff T1 concernée n° 930020087
- Autre ZNIEFF de type 1
- Autre ZNIEFF de type 2

Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter GéoIDE-carto sur le site de la DREAL PACA.



> Commentaire général

Description

Etabli dans la partie sud ouest du département des Hautes Alpes, dans la région montagneuse des Baronnies, au nord est du village de Montmorin, le site comprend une succession de chaînons de moyennes montagnes d'orientation générale est ouest. Il s'étend d'est en ouest le long de la limite départementale entre les Hautes Alpes et la Drôme, et couvre le versant sud de la Montagne de l'Aup et de la pointe du Duffre (1750 m), point culminant du Serrois Rosanais, le versant sud de la montagne de la Sarcéna, le Col des Praux, le versant sud des montagnes de Peyre Grosse et de Dindaret, le Serre de Beaupont et le Serre Embouc. Il est jumelé à une ZNIEFF établie également sur le département de la Drôme, qui couvre la partie nord de ces moyennes montagnes.

Du point de vue géologique, il est constitué de roches sédimentaires comprenant une succession de terrains marneux et marno calcaires du Berriasien couronnés de calcaires durs du Tithonique et du Kimméridgien. Les calcaires tithoniques, durs et massifs, forment une barre rocheuse soulignant généralement les plus hautes crêtes du site (Montagne de l'Aup, Montagne de la Sarcéna, Montagne de Dindaret, Serre de Beaupont), sauf lorsqu'ils sont coiffés par les calcaires du Kimméridgien (Sommet du Duffre). Des éboulis occupent une grande partie des flancs de versants, notamment à l'ubac.

Situé dans la zone biogéographique des préalpes delphino provençales, à la rencontre des influences méditerranéennes et alpines, le site est compris dans les étages de végétation supra méditerranéen supérieur et montagnard, entre 829 m et 1757 m d'altitude. Seules plus hautes crêtes effleurent l'étage de végétation subalpin.

Prairies sèches, pelouses de crêtes, pelouses rocailleuses, fruticées xérophiles, éboulis calcaires et petits milieux rocheux constituent les milieux les plus représentatifs du site, principalement au niveau de ses parties les plus hautes. Dans ses parties inférieures, les formations forestières sont elles aussi variées que bien constituées. Elles associent principalement des boisements de Chêne pubescent (*Quercus humilis*) et de feuillus mixtes thermophiles, des pinèdes sylvestres, des hêtraies pinèdes méso xérophiles et des hêtraies mésophiles en altitude.

Milieux remarquables

Le site compte un habitat déterminant : les entrées de grottes et les balms thermophiles à annuelles [asso. phyto. *Anthriscus caucalis* *Asperugetum procumbentis*] (65)] accueillant une végétation de petites plantes annuelles, dont de nombreuses espèces à forte valeur patrimoniale.

Parmi les autres habitats typiques ou caractéristiques du site, figurent des boisements thermophiles et supra méditerranéens de Chêne pubescent (*Quercus humilis*) à Buis (*Buxus sempervirens*) [all. phyto. *Quercion pubescenti sessiliflorae* – ass. phyto. *Buxo Quercetum* (41.711)], des pinèdes sylvestres sèches supra méditerranéennes [all. phyto. *Cephalanthero rubrae* *Pinion sylvestris* (42.59)], des hêtraies et hêtraies pinèdes sèches sur calcaire [all. phyto. *Cephalanthero rubrae* *Fagion sylvaticae* (41.16)], des



pelouses xérophiles écorchées supra et oro méditerranéennes à Bugrane striée (*Ononis striata*) [all. phyto. *Ononidion striatae* (34.71)], des pelouses sèches écorchées des rebords de corniches et de vires rocheuses calcaires [all. phyto. *Seslerio caeruleae Xerobromion erecti* (34.33)], des landes supra méditerranéennes et oro méditerranéennes à Genêt cendré (*Genista cinerea*) et Lavande vraie (*Lavandula angustifolia*) [all. phyto. *Lavandulo angustifoliae Genistion cinereae* (32.61 et 32.62)], des garrigues supra méditerranéennes à Aphyllante de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*) [all. phyto. *Helianthemo italicici Aphyllanthion monspeliensis* (34.72)], des éboulis thermophiles à Calamagrostis argenté (*Achnatherum calamagrostis*) [all. phyto. *Stipion calamagrostis* (61.3)], des formations végétales des rochers et falaises calcaires [all. phyto. *Potentillion caulescentis* et *Violo biflorae Cystopteridion fragilis* (62.15)], et sur les micro versants tournés vers le nord, des pelouses pionnières des bas de falaises, des rebords de corniches et des vires rocheuses ombragées d'ubac à Séslerie bleutée (*Sesleria caerulea*) [all. phyto. *Seslerion elegantissimae* (34.325)].

Flore

Le site possède une flore de très grand intérêt. Ces crêtes d'altitudes élevées et ventées, constituent des entités supra forestières, analogues à un archipel, qui ont permis le maintien d'un cortège floristique très diversifié et comportant des éléments endémiques delphino provençaux préalpins. Cinq espèces végétales déterminantes ont été recensées dont deux sont protégées au niveau national : l'Orchis de Spitzel (*Orchis spitzelii*), dont cette station constitue l'une des rares stations préalpines départementales, et la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *huthii*), plante spectaculaire des bois clairs, lisières et landes. Deux autres sont protégées en Provence Alpes Côte d'Azur : le Cytise de Sauze (*Cytisus sauzeanus*), endémique locale occupant les rocailles, lisières et sous bois clairs sur substrats calcaires, et le Saxifrage du Dauphiné (*Saxifraga delphinensis*), rare endémique delphino provençale des falaises calcaires ombragées. Le Cotonéaster intermédiaire (*Cotoneaster x intermedius*) est la dernière espèce déterminante du site.

Il abrite également une espèce végétale remarquable avec l'Anémone de Haller (*Pulsatilla halleri*), belle renonculacée à floraison printanière typique des pelouses et rocailles ventées.

Faune

Sept espèces animales, dont une déterminante, ont été recensées sur ce site.

Pour les vertébrés, une espèce remarquable est présente sur le site, il s'agit du Tétraz lyre (*Tetrao tetrix*), galliforme fragile, emblématique des Alpes. Des inventaires complémentaires seraient à faire concernant ce groupe.

La faune entomologique patrimoniale du site est représentée par le Moiré de Provence (*Erebia epistygne*), espèce déterminante de lépidoptère d'affinité méditerranéo montagnarde dont l'aire de répartition ibéro provençale est morcelée et restreinte, inféodée aux pelouses sèches à fétuques (surtout *Festuca cinerea*), l'Hermitte (*Chazara briseis*), lépidoptère Nymphalidés Satyrinés en forte régression, lié aux milieux très ouverts et secs où croissent ses plantes hôtes, plusieurs graminées (fétuques et brachypodes), l'Échiquier



de Russie (*Melanargia russiae*), espèce remarquable de lépidoptère d'affinité steppique, localisée et dont la sous espèce *cleanthe* est endémique des montagnes du nord de l'Espagne et des Alpes du sud, l'Apollon (*Parnassius apollo*), espèce remarquable d'affinité montagnarde, protégée au niveau européen, peuplant les rocailles, pelouses et éboulis à Crassulacées et Saxifragacées entre 500 et 2500 m d'altitude, la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*), espèce remarquable de lépidoptère diurne d'affinité ouest méditerranéenne, protégée en France, liée aux friches, garrigues et boisements clairs où croît la principale plante nourricière de sa chenille, la Badasse (*Dorycnium pentaphyllum*) et le Grillon testacé (*Eugryllodes pipiens*), espèce ouest méditerranéenne dont la sous espèce *provincialis* est endémique du sud de la France, qui peuple les pentes rocailleuses et pelouses sèches sur les reliefs exposés.

Fonctionnalité / liens éventuels avec autres ZNIEFF

Cette ZNIEFF de type 1 n'est pas incluse dans une ZNIEFF de type 2.

Ce site est inclus dans un système de crêtes et de barres rocheuses présentant un intérêt écologique dans son ensemble.



> Mesures de protection de la zone

Cette zone peut être concernée par des protections réglementaires et/ou européennes.
Pour accéder à la délimitation des espaces protégés, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

> Délimitation de la zone

Critères de délimitation :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

Commentaire de délimitation :

Les limites du site s'appuient sur la répartition spatiale des populations d'espèces animales et l'agencement des habitats, ainsi que sur les éléments majeurs de la topographie. Au nord, elles correspondent à la limite départementale, qui coïncide avec les principales lignes de crête. Le reste du périmètre est établi à partir de la topographie (crêtes secondaires) et d'éléments géographiques majeurs.

> Intérêt de la zone

Critère patrimonial :

Ecologique

Faunistique
Lépidoptères
Insectes

Floristique
Phanérogames

> Bilan des connaissances

Mammifères : Faible
Oiseaux : Bon
Reptiles : Faible
Amphibiens : Faible
Poissons : Nul
Insectes : Faible
Invertébrés (sauf insectes) : Nul

Phanérogames : Moyen
Ptéridophytes : Moyen
Bryophytes : Nul
Algues : Nul
Champignons : Nul
Lichens : Nul
Habitats : Nul



> Habitats patrimoniaux

Habitats déterminants justifiant la ZNIEFF :

Aucun habitat déterminant pour cette znieff.

Autres habitats remarquables :

Code CB (*)	Libellé CB	Code EUNIS (**)	Libellé EUNIS	Directive Habitats (***)
34.325	Pelouses semi-sèches médio-européennes dominées par Sesleria	E1.512	Steppes méditerranéo-montagnardes à [Sesleria]	IC
62.151	Falaises calcaires ensoleillées des Alpes	H3.251	Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	IC

(*) CB = Corine Biotopes

(**) EUNIS = EUropean Nature Information System

(***) Pr = Habitat d'intérêt communautaire prioritaire ; IC = Habitat d'intérêt communautaire



➤ Espèces patrimoniales

Espèces déterminantes justifiant la ZNIEFF :

Flore

Phanérogames	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Cotoneaster</i> (Cotonéaster intermédiaire)	2017	
<i>Cytisus sauzeanus</i> (Cytise de Sauze)	1982	PR
<i>Orchis spitzelii</i> (Orchis de Spitzel)	2015	PN
<i>Paeonia officinalis</i> (Pivoine officinale)	1982	PN
<i>Saxifraga delphinensis</i> (Saxifrage du Dauphiné)	2020	
<i>Saxifraga exarata</i> (Saxifrage du Dauphiné)	2020	PR
Autres		
<i>Cotoneaster intermedius</i>	2017	PN

Faune

Insectes - Lépidoptères Rhopalocères	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Erebia epistygne</i> (Moiré provençal)	2015	

(*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.

Autres espèces remarquables :

Flore

Phanérogames	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Pulsatilla halleri</i> (Pulsatille de Haller)	2015	PN

Faune

Insectes - Lépidoptères Hétérocères	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Zygaena rhadamanthus</i> (Zygène cendrée)	2015	PN
Insectes - Lépidoptères Rhopalocères		
<i>Chazara briseis</i> (Hermite)	2015	
<i>Melanargia russiae</i> (Échiquier de Russie)	2015	
<i>Parnassius apollo</i> (Apollon)	2015	PN
Insectes - Orthoptères		
<i>Eugryllodes pipiens</i> (Grillon testacé)	2015	
Oiseaux		
<i>Tetrao tetrix</i> (Tétras lyre)	2015	PN

(*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.



> Sources

Auteurs (dernières observations) :

Observatoire des Galliformes de Montagne (O.G.M.) ; DROUET Eric - SILENE - CEN PACA ; GARRAUD L. ; CHAS E. ; HUBRECHT L. ; ANONYME ; MORRA Thibault - SILENE - CEN PACA ; Luc GARRAUD ; VILLARET J.-C.

Bibliographie :

- ALLIER C., BRESSET V.**, 1980 - *Les hêtraies des Baronnies, des Préalpes de Digne et du Pays de Seyne. Leur place dans les Alpes du Sud, Ecol. Medit. 5:113-146.*
- ALLIER C., RITTER J.**, 1970 - *L'Androsaco-Gentianetum du Vercors méridional et les groupements vicariants des Baronnies, Ann. Litt. Univ. Besançon 125:271-292, in Actes Coll. Flore & Vég. Chaînes Alpine & Jurassienne.*
- ALLIER C.**, 1971 - *Les groupements culminaux des montagnes des Baronnies septentrionales, Coll. Interdisc. Milieux Naturels Supraforestiers Montagnes du Bassin Occidental de Méditerranée, p. 175-190.*
- LE BRUN P.**, 1957 - *Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises (additions et corrections), Bull. Soc. Bot. France 104 (5-6):339-351.*
- LITARDIERE (DE) R., BREISTROFFER M.**, 1938 - *Notes sur la végétation et la flore des Baronnies. I - le groupement à *Asplenium glandulosum* de la falaise de Pomet, Bull. Soc. Bot. France 85:206-214.*
- OFFNER J., LE BRUN P.**, 1956 - *Un siècle de floristique à travers les Alpes françaises, Bull. Soc. Bot. France 103 (5-6):298-375*
- BOUVIER M.**, 1988 - *Rapport destiné aux inventaires ZNIEFF-PACA sur la montagne de l'Aup.*

